



**Pierre Lemieux,  
Député / Member of Parliament  
Glengarry–Prescott–Russell**

**Pour diffusion immédiate**

**(le 7 novembre, 2011)**

**LE DÉPUTÉ LEMIEUX EST FIER DE METTRE UN TERME À  
L'INUTILE REGISTRE DES ARMES D'ÉPAULE**

*«Ce registre des armes d'épaule, qui coûte 2 milliards de dollars aux Canadiens, est inefficace dans la lutte contre le crime. Et il est anormal qu'il transforme des agriculteurs, des chasseurs et des tireurs sportifs en criminels.»*

**Pierre Lemieux, député**

**OTTAWA** – Le député Pierre Lemieux a pris la parole en Chambre afin de réaffirmer son appui au projet de loi du gouvernement fédéral visant à finalement abolir le registre des armes d'épaule instauré par le précédent gouvernement libéral.

« Les résidents, et tout particulièrement les agriculteurs, de ma circonscription m'ont déclaré qu'il fallait mettre un terme à cet inefficace et coûteux registre, parce que ce dernier les prend pour cible et les transforme en criminels. Je suis donc très heureux que nous abolissions ce registre et que nous préoccupions plutôt de faire la chasse aux vrais criminels » a déclaré M. Lemieux.

Le député Lemieux a déclaré, au sujet de la prétendue efficacité du registre des armes d'épaule, que « Le registre des armes d'épaule ne permet pas de lutter contre le crime, car il ne permet ni de le prévenir, ni de le réprimer. Il cible par contre injustement les Canadiens respectueux de la loi qui détiennent une arme, comme c'est le cas des agriculteurs de ma circonscription ». Il a expliqué que, si un crime est commis avec une arme d'épaule enregistrée, c'est bien la preuve que le registre n'a en rien servi à éviter ce crime et que, si un crime est commis avec une arme d'épaule non enregistrée, c'est également la preuve qu'il ne sert à rien.

M. Lemieux a également souligné que les criminels n'enregistrent pas leurs armes à feu, et que ce sont donc les Canadiens respectueux de la loi qui le font, et sont ainsi passibles de poursuites criminelles si, pour une raison quelconque, ils ne respectent pas une échéance administrative.



**Pierre Lemieux,  
Député / Member of Parliament  
Glengarry–Prescott–Russell**

M. Lemieux a ajouté « Le gouvernement fédéral ne souhaite pas partager les données du registre des armes à feu avec les provinces, car cela reviendrait à ne pas abolir le registre, comme il l'a promis, mais à simplement le transférer à un autre palier de gouvernement».

La vérificatrice générale Sheila Fraser avait souligné, dans son rapport de 2006, que le registre des armes d'épaule était inefficace dans la lutte contre le crime.

De plus, dans un sondage mené à Edmonton par un policier d'expérience, Randy Kuntz, auprès de ses collègues sur le terrain, 2 400 des 2 600 répondants (soit plus de 90 %) ont déclaré que le registre des armes d'épaule ne leur était pas utile dans leur lutte contre le crime et qu'il devrait être aboli. La Fédération canadienne des contribuables a calculé que son application, à tous les paliers de gouvernement, coûte plus de 100 millions de dollars par année.

Une fois la *Loi sur l'abolition du registre des armes d'épaule* adoptée, les détenteurs d'armes d'épaule n'auront plus à enregistrer leurs fusils de chasse ou leur carabine de tir. Les détenteurs d'armes à feu devront encore être titulaires d'un permis d'armes à feu valide pour acheter ou posséder une arme à feu et des munitions. Ils seront également tenus de subir une vérification des antécédents, de réussir une formation sur le maniement et l'usage sécuritaire des armes à feu et de se conformer aux exigences d'entreposage et de transport sécuritaires d'armes à feu. Les détenteurs d'armes à feu continueront enfin de devoir enregistrer des armes à feu telles que les armes de poing.

M. Lemieux a conclu en déclarant que « Notre gouvernement fédéral veut faire adopter des lois qui permettent réellement de lutter contre le crime, d'éviter que les criminels ne se retrouvent en possession d'armes à feu, et de protéger les victimes. Le registre des armes d'épaule ne permet rien de cela ».

Plutôt que de gaspiller de l'argent dans le registre des armes d'épaules, le gouvernement préfère investir dans des mesures qui permettront de lutter efficacement contre le crime, telles que l'augmentation du nombre de policiers dans les rues, la lutte contre le crime organisé, l'instauration de peines minimales obligatoires pour les crimes à main armée graves et la lutte contre la contrebande d'armes.



**Pierre Lemieux,  
Député / Member of Parliament  
Glengarry–Prescott–Russell**

- 30 -

**Pour renseignements :**

**Carolyn Savoie  
Adjointe législative  
Pierre Lemieux, député  
Glengarry–Prescott–Russell  
Téléphone : 613-996-2909**